

# Guide

Bienvenue à l'école  
**MATERNELLE**

VILLE DE  
**GARÉOULT**



[www.gareoult.fr](http://www.gareoult.fr)





*L'équipe pédagogique*

De gauche à droite et de haut en bas : Marianne BLACHE, Laurence BERT, Gwenaëlle VIVIER - Directrice, Aurélie KONZOLA, Perle JORIS et Emmanuelle MANFREDINI

## EDUCARTABLE

L'école maternelle utilise un **espace numérique de travail sécurisé** (*Educartable*).

Il s'agit d'un outil de communication interactif qui permet aux **enseignants** et aux **parents** d'**échanger rapidement**.

Il remplace le cahier de liaison et le cahier de vie. Il permet notamment aux maîtresses d'**insérer des photos de la classe** et de **partager** ainsi les différentes **activités de l'école** avec les **parents**.

## CONTACTS

### Service Affaires scolaires - Mairie de Garéoult

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| ✉ : Place de l'Église<br>83136 GARÉOULT | • <b>Horaires d'ouverture :</b> |
| ☎ : 04 94 72 87 06                      | • Du lundi au jeudi             |
| ✉ : familles@gareoult.fr                | • 8h30 / 12h - 13h30 / 17h15    |
| 🌐 : www.gareoult.fr                     | • Le vendredi                   |
|   | • 8h30 / 12h - 13h30 / 16h      |
|   | •                               |

### Ecole maternelle - Marie CHABAUD Directrice : Gwenaëlle VIVIER

- |   |
|---|
| ✉ : Parking Jean Moulin<br>83136 GARÉOULT |
| ☎ : 04 94 04 99 05                        |
| ✉ : ecole.0831199c@ac-nice.fr             |

# BIENVENUE À L'ÉCOLE MATERNELLE MARIE CHABAUD

Nous espérons que vous trouverez dans ce livret un maximum d'**informations utiles** car cette première rentrée est un **événement unique et important** dans la vie de votre enfant.

Il est essentiel de lui en parler :

- Pour lui donner une **image positive de l'école**
- Pour lui **expliquer** où il va aller et qui il va **rencontrer**
- Pour préparer la **séparation** en le sécurisant
- Pour mettre des **mots sur ses peurs**
- Pour susciter chez lui un désir de **rencontre et de découverte**.

## Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans :

- Petite Section
- Moyenne Section
- Grande Section

## Pour une bonne scolarité à l'école maternelle :

■ Il faut que les **relations** des **parents** avec **l'école** permettent d'expliquer, de dire, de se découvrir mutuellement, de se connaître.

■ **L'inscription à l'école maternelle** implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation régulière souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant en vue d'une **bonne scolarité** à l'école élémentaire.

■ Une réunion **parents-enseignants** aura lieu en **septembre**. Certains points seront développés. La date vous sera communiquée par l'enseignant(e).

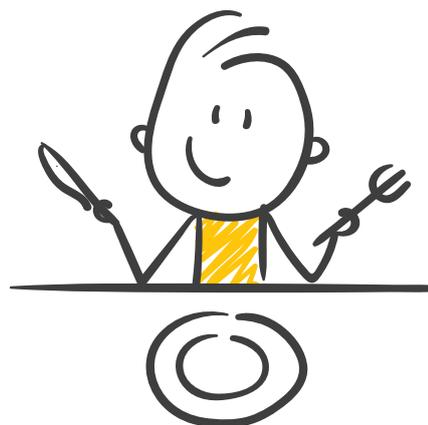
## A l'école maternelle, on apprend à devenir autonome :

- Privilégiez des **vêtements pratiques étiquetés à son nom** (*Évitez les bretelles, lacets, ceinture...*).
- Prévoyez une **tenue de rechange** dans un sac à son nom.
- Pour la sieste, vous pouvez lui donner son **doudou** s'il en a besoin.
- Si votre enfant de 3 ans n'a **pas encore acquis la maturité physiologique de la propreté** à son entrée en petite section, il sera accompagné par son enseignante et son ATSEM (*Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles*) pour les **gestes d'hygiène** nécessaires pour le conduire à franchir cette étape.
- **Pour la restauration** : Une serviette de table en tissu est fournie. Il est important que votre enfant sache se tenir à table et se servir de ses couverts.

A ce titre, il est important de rappeler que l'éducation à la « propreté » et à « l'autonomie » se fait conjointement à l'école et dans la famille.



Propreté



Autonomie

## LES HORAIRES DE L'ÉCOLE

**Les jours de fréquentation de l'école** : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

**Les horaires** : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15

- **Le matin** : Les portes de l'école sont ouvertes de **8h20 à 8h30**
- **La sortie** : S'effectue à **11h45** si l'enfant ne va pas au restaurant scolaire
- **L'après-midi** : Les enfants sont accueillis de **13h20 à 13h30**
- **La sortie** : S'effectue à **16h15** si l'enfant ne va pas à l'accueil périscolaire

La **direction de l'école maternelle** est assurée par **Mme VIVIER Gwenaëlle**.  
Prise de contact et de rendez-vous hors des heures de classe.

✉ : [ecole.0831199c@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831199c@ac-nice.fr)

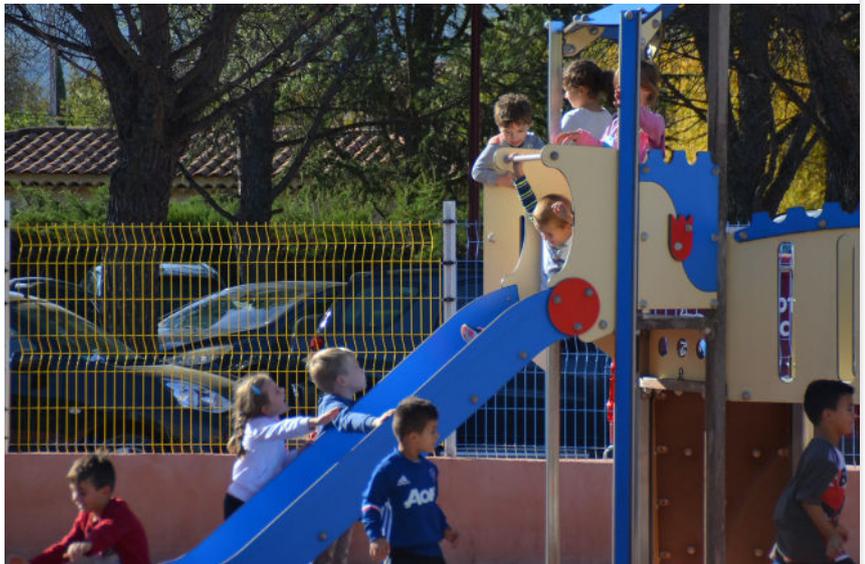
☎ : 04 94 04 99 05.

## LES LOCAUX



L'école est composée d'un **bâtiment** comprenant **cinq salles de classe**, une **grande salle de motricité** et une **salle de sieste**, d'un **algéco** comprenant une **salle de classe** et une **salle de sieste**.

La **cour** de la maternelle propose un grand espace aménagé de **jeux** et d'un **préau**.



## LE PERSONNEL COMMUNAL : ATSEM

(Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)



Sonia



Chantal



Sylvie



Clémence



Annick



Isabelle

Une agent technique polyvalente intervient également au sein de l'équipe



Mireille

Elles accompagnent également les enfants pendant toute la durée de la pause méridienne (cantine, cour) de ce fait les enfants gardent leurs repères plus facilement.

### Renfort d'un agent communal et d'une animatrice de l'ODEL

Le restaurant scolaire s'organise en deux services de 40 minutes chacun pour permettre une meilleure fluidité. Les petites sections mangent au premier service et les moyens/grands au second. La présence d'un agent communal et d'une animatrice de l'ODEL renforce le dispositif pendant les repas.



Les repas sont élaborés et cuisinés sur place avec des produits frais par la société Terres de cuisine.

**Vous pouvez consulter les menus** sur le site de la ville [www.gareoult.fr](http://www.gareoult.fr) : Rubrique Vos enfant / les écoliers / Restauration scolaire ou sur l'application «Terres de Cuisine»



## LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage.



### 1- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Le mot « langage » désigne un ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre et, progressivement, **lit et écrit**.



### 2- Agir, s'exprimer à travers l'activité physique

La pratique d'**activités physiques** et **artistiques** contribue au développement moteur, sensoriel affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences et contribuer ainsi à la **socialisation**.



### 3-Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux **arts du visuel**, aux **arts du son** et aux **arts du spectacle vivant**.



### 4- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

Il s'agit de **découvrir les nombres** et leurs utilisations et d'explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées.



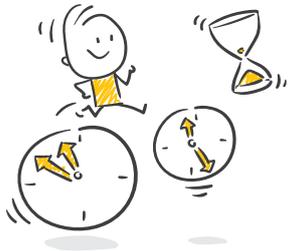
### 5-Explorer le monde

Les élèves apprennent à se **repérer dans le temps et l'espace** en explorant le monde du vivant, des objets et de la matière.



## L'accueil

Temps privilégié d'**écoute et d'attention** portée à chaque enfant. **Moment de liaison** entre le monde de la **famille** et celui de l'école.



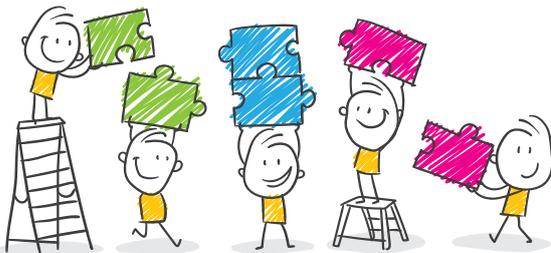
## Les rituels

Ils sont **organisés le matin** ou **au fil de la journée**. Ces **temps collectifs** permettent aux élèves d'entrer dans les activités. Ils font partie intégrante des **apprentissages**.



## Les temps d'apprentissage

Ils sont **organisés** soit en **grand groupe** soit en **petits groupes**. Ces moments sont très importants : **répétition et régularité** sont essentielles dans la stabilisation des acquisitions.



## Les regroupements

Ces **temps collectifs** permettent aux élèves de **découvrir les activités** et de **communiquer** sur leurs apprentissages, leurs démarches et leurs émotions.



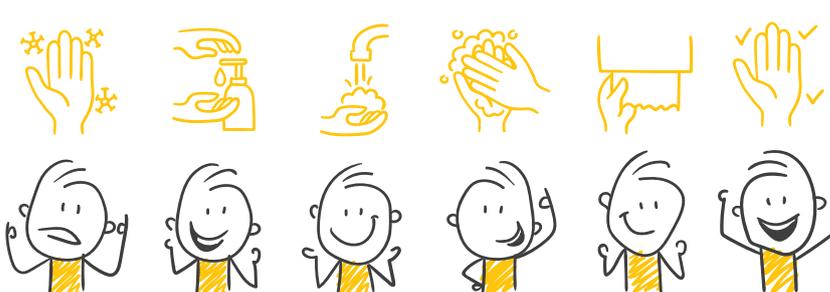
## Les temps de récréation

**Organisées et surveillées** par les enseignants, **les récréations** permettent aux enfants de profiter de l'**air extérieur**, de bénéficier de l'**alternance des lieux**, d'**inventer des jeux**. La cour est aménagée en **espaces divers** adaptés aux besoins de l'enfant.



## La sieste / temps de repos

C'est un **temps nécessaire aux petits**. Il répond à un **besoin physiologique, moteur, affectif et cognitif** et permet à l'enfant d'être dans de **meilleures conditions** pour **apprendre à découvrir**.



## Le passage aux toilettes, l'habillage et le déshabillage

Ce sont des **temps** qui répondent aux **besoins des enfants** mais également des temps d'**apprentissage de l'autonomie, l'hygiène...**

Être propre, c'est être capable de demander à **aller aux toilettes** quand le besoin s'en fait sentir.

# ORGANISATION DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE RENTRÉE

## Le premier jour à l'école

Pour que l'accueil des petits et pour que ce moment de la rentrée soient vécus en douceur par les enfants comme par les parents, la directrice propose une rentrée aménagée pour les petites sections uniquement.

- **Rentrée des élèves** en deux groupes. Un premier groupe à **9h00** et un second groupe à **10h30**.
- **Lors du rendez-vous individuel** avec la directrice pour finaliser l'admission de votre enfant dans l'école, elle vous donnera les derniers détails (*cantine, propreté...*).
- **Le Service de Restauration scolaire** et l'**Accueil périscolaire** sont ouverts dès le premier jour d'école.

**ATTENTION!** Seuls les enfants dont les dossiers d'inscription auront été validés auprès du service affaires scolaires, seront accueillis à la restauration, au périscolaire du matin et du soir et à l'accueil de Loisirs. **Plus d'infos - Service Affaires Scolaires : 04 94 72 87 06.**



## QUELQUES CONSEILS...

Si vous souhaitez que votre enfant fréquente la **restauration scolaire** et l'**Accueil de Loisirs «Les village aux sourires»**, cela **nécessite** de faire au préalable **une inscription pour chacune de ces activités**.

Lorsque les inscriptions débutent : les dates et tarifs sont publiés sur le **SITE INTERNET** de la ville ([www.gareoult.fr](http://www.gareoult.fr)) et les **dossiers d'inscriptions** sont téléchargeables.

## Ville de Garéoult





ACCUEIL VOTRE VILLE VOTRE QUOTIDIEN **VOS ENFANTS** VOTRE CADRE DE VIE VOS LOISIRS LES ASSOCIATIONS JE SUIS SENIOR A VOTRE ECOUTE

Contactez-nous

Vous êtes ici : Accueil > Vos enfants > Les tout petits > Les écoliers > Service Affaires Scolaires et familles

Logiciel d'alerte

Vos enfants

Service Affaires Scolaires et familles

Centre de loisirs

Restoration scolaire

Portail famille

## Le Service de restauration scolaire

L'inscription est obligatoire chaque année auprès de la Mairie



Renseignements - Service des Affaires Scolaires

✉ : [familles@gareoult.fr](mailto:familles@gareoult.fr) / ☎ : 04 94 72 87 06.

## L'Accueil de Loisirs : «Le village aux sourires»

■ **Le périscolaire** (Matin de 7h à 8h20 - Soir de 16h15 à 19h et les mercredis). Goûter offert par la municipalité chaque soir de périscolaire.

■ **L'extrascolaire** (Petites & grandes vacances)

L'inscription est obligatoire chaque année auprès du prestataire ODEL



Renseignements - Direction de l'ALSH  
« Le Village aux Sourires »

✉ : [al.gareoult@odelvar.com](mailto:al.gareoult@odelvar.com) / ☎ : 06 20 38 39 55



## Les règlements intérieurs

Chaque structure édicte un **Règlement Intérieur** qui fixe les règles générales d'organisation. Les familles sont **priées d'en prendre connaissance chaque début d'année**.

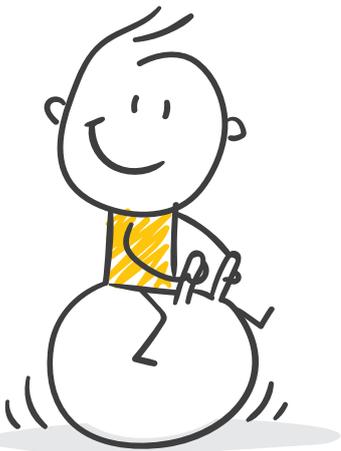
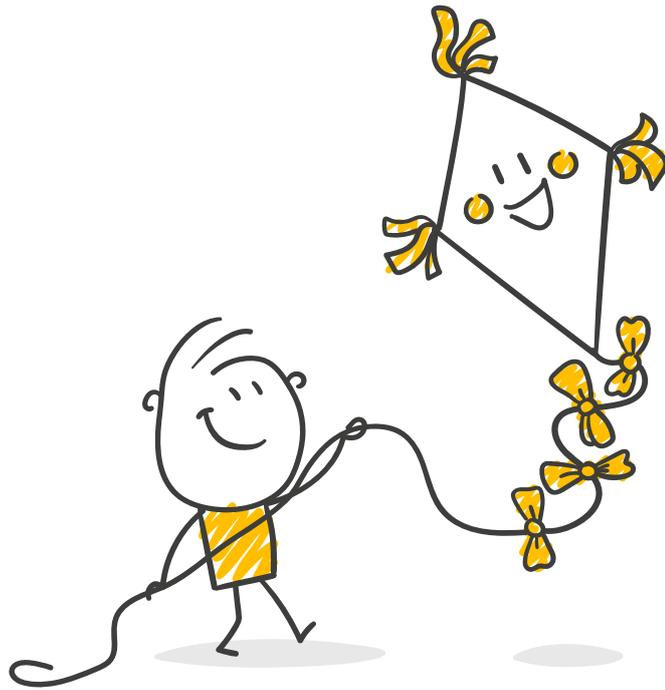
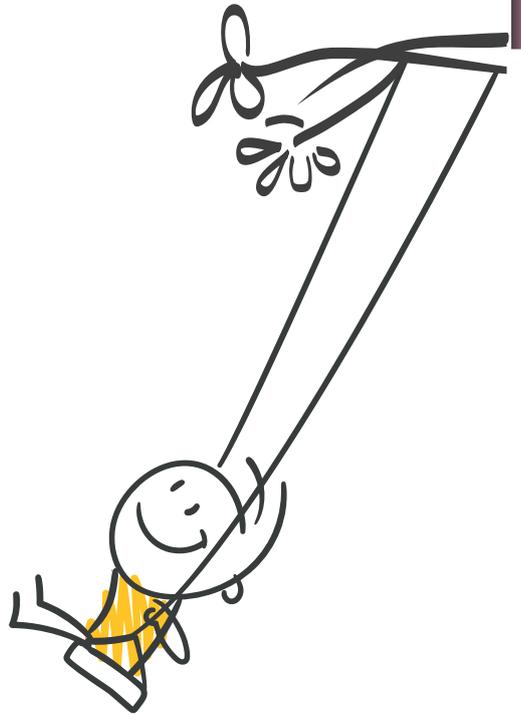


## *A noter*

### **L'assurance scolaire se compose de deux garanties :**

■ **La garantie responsabilité civile** qui couvre les dommages causés par l'enfant à autrui

■ **La garantie individuelle accident** qui couvre les dommages corporels subis par l'enfant, qu'il y ait un responsable ou non.



## CONTACT

### Service Affaires Scolaires - Mairie de Garéoult

✉ : Place de l'Église  
83136 GARÉOULT

☎ : 04 94 72 87 06

✉ : familles@gareoult.fr

🌐 : [www.gareoult.fr](http://www.gareoult.fr)

*Dernière mise à jour : 07 / 02 / 2025*

